ATTENTIONS :

- **MARKET INTELLIGENCE :** Ce document est la propriété de MIG. Il ne lui lui est prêté qu'en mode d'usage conformément au Code de la propriété intellectuelle.
- **CONCEPT - ARCHITECTURE :** Ce document est uniquement élaboré dans le cadre d'une réglementation des différentes demandes d'autorisation : permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclaration préalable. Ce document ne peut constituer un document d'ordre EXTERIEUR, ni MEXE PH1, ni MEXE PH2 ou MEXE DOSSIER DEFINITIF.
- **ACCESSIBILITE :** Les dispositions d'accessibilité ne sont pas prises en compte dans ce document.
- **ACCES :** Les dispositions d'accès ne sont pas prises en compte dans ce document.
- **ACCIDENTS :** Les dispositions d'accidents ne sont pas prises en compte dans ce document.
- **ELECTRICITE :** Les dispositions d'électricité ne sont pas prises en compte dans ce document.
- **ASCENSEUR :** Les dispositions d'ascenseur ne sont pas prises en compte dans ce document.
- **ERP :** Les dispositions ERP ne sont pas prises en compte dans ce document.
- **ETANCHEITE :** Les dispositions d'étanchéité ne sont pas prises en compte dans ce document.
- **ETUDE :** Ce document est uniquement élaboré dans le cadre d'un quart d'étude. Les informations contenues dans ce document sont destinées à être intégrées à l'étude du "Quart d'Étude" et "Phase de Vie". Ainsi, l'utilisation de toutes considérations, mesures et modélisations sur d'éléments structurels ou bien dimensionnement de X à Y ne peut faire la bonne fin ouvrage et dégagement dans le cadre de l'ouvrage. Ce document ne peut faire l'objet d'une utilisation en dehors de l'ouvrage. Il ne peut faire l'objet d'une mise en ligne sur internet. Il ne peut faire l'objet d'une mise en ligne sur internet et ne peut constituer un document d'ordre EXTERIEUR, ni MEXE PH1, PH2 ou MEXE DOSSIER DEFINITIF.
- **ENERGIE :** Les dispositions d'énergie ne sont pas prises en compte dans ce document.
- **ENVIRONNEMENT :** Les dispositions d'environnement ne sont pas prises en compte dans ce document.
- **ASSAINISSEMENT :** Les dispositions d'assainissement ne sont pas prises en compte dans ce document.
- **ACOUSTIQUE :** Les dispositions d'acoustique ne sont pas prises en compte dans ce document.
- **ETUDE DE SOL :** Les dispositions d'étude de sol ne sont pas prises en compte dans ce document.
- **ETUDE DE VENTILATION :** Les dispositions d'étude de ventilation ne sont pas prises en compte dans ce document.
- **ETUDE DE FLUIDE :** Les dispositions d'étude de fluide ne sont pas prises en compte dans ce document.
- **ETUDE DE STRUCTURE :** Les dispositions d'étude de structure ne sont pas prises en compte dans ce document.
- **ETUDE DE SECURITE :** Les dispositions d'étude de sécurité ne sont pas prises en compte dans ce document.
- **ETUDE DE SECURITE INCENDIE :** Les dispositions d'étude de sécurité incendie ne sont pas prises en compte dans ce document.
- **ETUDE DE SECURITE ACCIDENT :** Les dispositions d'étude de sécurité accident ne sont pas prises en compte dans ce document.
- **ETUDE DE SECURITE ACCESSIBILITE :** Les dispositions d'étude de sécurité accessibilité ne sont pas prises en compte dans ce document.
- **ETUDE DE SECURITE ETANCHEITE :** Les dispositions d'étude de sécurité étanchéité ne sont pas prises en compte dans ce document.
- **ETUDE DE SECURITE ACOUSTIQUE :** Les dispositions d'étude de sécurité acoustique ne sont pas prises en compte dans ce document.
- **ETUDE DE SECURITE ENERGIE :** Les dispositions d'étude de sécurité énergie ne sont pas prises en compte dans ce document.
- **ETUDE DE SECURITE ENVIRONNEMENT :** Les dispositions d'étude de sécurité environnement ne sont pas prises en compte dans ce document.
- **ETUDE DE SECURITE ASSAINISSEMENT :** Les dispositions d'étude de sécurité assainissement ne sont pas prises en compte dans ce document.
- **ETUDE DE SECURITE ELECTRICITE :** Les dispositions d'étude de sécurité électricité ne sont pas prises en compte dans ce document.
- **ETUDE DE SECURITE ASCENSEUR :** Les dispositions d'étude de sécurité ascenseur ne sont pas prises en compte dans ce document.
- **ETUDE DE SECURITE ERP :** Les dispositions d'étude de sécurité ERP ne sont pas prises en compte dans ce document.

IMPLANTATION

- Bardage plan Type "Lossettes ou lames"
- Bardage Double Peaux
- Bardage Simple Peaux
- Panneau Petit REI 120
- Panneau petit rouge de type 4.50m H.
- Porte Coupe Feu 2H & Commande de desenfumage
- Mur de soutènement
- Murs maçonnerie
- Murs maçonnerie REI 120
- Fauteuil et Poteau
- Porte Coupe Feu 2H & Commande de desenfumage
- Écrans de cantonnement
- Cloisons DB100
- Cloisons DB72
- Habillage 2 STL
- BA13 coffe
- Sol souple
- Sol carrelage
- Faux plafond
- Ecran thermique REI 120
- Mur coupe-feu REI 120
- MUR COUPE-FEU REI 240

EXTENSION D'UN BATIMENT D'ACTIVITES LOGISTIQUES
Lieu dit "ZAC CHAUSSEE PUISEUX"
LOT SUD A & B
RUE DU BOIS MACET - PRESLES PONTOISE

MAÎTRE D'OUVRAGE SAS CHAUSSEE PUISEUX 12 RUE BOUQUETIN 75018 PARIS T 01 49 24 37 16	MAÎTRE D'OEUVRE MARMED INGENIERIE 12 RUE BOUQUETIN 75018 PARIS T 01 49 24 37 16	ARCHITECTE SARL A26 ARCHITECTURE 6 RUE DE VALMENIER 95310 ST OUEN L'AUMONE T 09 54 75 75 26
BUREAU D'ETUDES SAS SOL RESCUE VAUGIRARD 6 RUE DE LA PAIX 78170 LA CELLE	BUREAU D'ETUDES SARL ENVIRONNEMENT 6 RUE DE LA PERENNERIE 95310 ST OUEN L'AUMONE T 01 34 78 84 21	

ICPE

PLAN D'IMPLANTATION RDC

ECHELLE	DATE	FORMAT	
1:250	28.01.2020	A0/A1	ICPE 03

1870 - 6A-0A - ARC - ICPE - EXT - PLN - 00 - 2021

© copyright MIG-MARKET INTELLIGENCE - CONCEPTION : Architecture A26 SARL - Immeuble PARISIS EXTENSION Logo 20 Ans